



ARRETE MUNICIPAL N° 03/2026

portant réglementation de circulation
du 25 février au 20 mars 2026
Sur la route de Convenant Glas (VC18) et Allée
des Châtaigniers
En agglomération

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE ROSPEZ,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2211-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de police ;

VU le Code de la Route, et notamment les articles R.411-8, R.411-25 et R.413-1 ;

VU le Code pénal, article R 610-5 ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie et huitième partie,

CONSIDERANT que par mesure de sécurité, il est nécessaire de réglementer la circulation des véhicules 25/02 au 20/03/2026, route de Convenant Glas (VC18) en agglomération, ainsi que l'Allée des Châtaigniers compte tenu des travaux de électrique souterrain HTA, par l'entreprise LE DU Réseaux, représenté par M. Antoine LUCAS, La Vallée -CS40019 – 22170 CHATELAUDREN ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La voie de circulation sera fermée Route de Convenant Glas ainsi que l'Allée des Châtaigniers en agglomération.

ARTICLE 2 : Le stationnement des véhicules étrangers au chantier sera interdit pendant la durée des travaux visés à l'article 1.

ARTICLE 3 : Le droit d'accès des riverains sera préservé.

ARTICLE 4 : La signalisation réglementaire conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation et les déviations seront mise en place par l'entreprise Colas, avec l'aide des services technique de la commune.

ARTICLE 5 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation, elles annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera affiché en Mairie de ROSPEZ et transmis à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Lannion
- centre de secours
- Les services déchets et transports de Lannion-Trégor Communauté
- L'entreprise LE DU Réseaux

A ROSPEZ, le jeudi 12 février 2026

Le Maire,
Jacques ROBIN

